

# Résumé d'évaluation

## Compétences pour l'emploi des jeunes

Pays : **Haïti**

Secteur : **Formation professionnelle**

Évaluateur : **Baastel (Louis Cagnon)**

Date de l'évaluation : **Janvier 2019**

### Données clés de l'appui AFD

**Numéro de projet** : CHT 1072

**Montant** : 6,5 millions euros

**Taux de décaissement** : 35%

**Signature de la convention**

**de financement** : Mai 2015

**Date d'achèvement** : 2020

**Durée** : 5 ans



### Contexte

Ce projet a pour objectif d'accompagner l'Institut National de la Formation professionnelle (INFP), organisme responsable de réguler le système de Formation Technique et Professionnelle (FTP), dans l'amélioration et la modernisation de son offre de formation afin qu'elle réponde aux besoins en compétence des opérateurs économiques et de l'économie haïtienne, et qu'elle permette l'insertion professionnelle des jeunes haïtiens.

### Intervenants et mode opératoire

La maîtrise d'ouvrage du projet revient au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), qui en délègue de facto la responsabilité à l'INFP. Comme il s'agit d'une première pour cet organisme, l'INFP est appuyé par une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

### Objectifs

Le projet poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- La création d'une filière d'excellence dans les métiers de l'eau au Centre Pilote de Formation Professionnelle (CPFP) en partenariat avec la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) et les acteurs privés du secteur (composante 1);
- La mise à niveau du CPFP à titre de centre de référence en faveur de l'insertion des jeunes dans quatre filières porteuses (composante 2);
- L'appui à la modernisation de l'INFP et le transfert pérenne des compétences vers les équipes de l'INFP (composante 3).

## Appréciation de la performance

### Pertinence

Le projet CPEJ s'inscrit en cohérence avec le Cadre d'intervention sectoriel (CIS) Éducation, formation et emploi 2013-2015 de l'AFD. En ce qui concerne le contexte haïtien, le projet intervient dans le cadre d'une réforme initiée dans les années 2005 avec la mise en place de la loi Cadre portant organisation du secteur EPA et de la réforme du secteur de la formation professionnelle qui démontre bien l'alignement des objectifs du projet et des orientations nationales. Par ailleurs, l'étude de faisabilité réalisée par le GRET en 2013 visait à reformuler le projet dans ses 3 composantes actuelles de façon qu'elles s'inscrivent dans la logique du Plan Opérationnel quinquennal qui mettait la modernisation de la FP au cœur de ses priorités et en cohérence avec le Programme d'Interventions Prioritaires en Education (PIPE) pour la période 2013-2015 vers la refondation du système éducatif haïtien.

### Efficacité

Les réalisations de la composante 1 comprennent notamment la réalisation d'un pré-inventaire des métiers « eaux et assainissements » et la définition du partenariat avec la DINEPA. La composante 1 a accusé des retards dus en partie à de longues négociations avec l'OIEau et, selon l'INFP, à l'incompatibilité de la méthodologie Approche par compétences (APC) retenue par l'OIEau avec celle adoptée et déjà en expérimentation à Haïti. Cependant, dès que l'INFP a remis au prestataire le modèle d'ingénierie de formation désirée, celui-ci s'est rapidement adapté à cette méthode et a produit les documents désirés et d'une qualité acceptable.

Pour la composante 2 : le CPFPP dispose d'un nouveau centre administratif, de deux espaces pédagogiques modernisés, est surtout en capacité de se doter d'une offre de formation enrichie. Certains équipements (matériel informatique, appareils de mesure, petits outils) ont déjà été achetés sur le marché local et livrés. Le bâtiment administratif est complété et fonctionnel. Le centre dispose maintenant d'un logiciel permettant d'assurer une gestion administrative et pédagogique plus resserré. Il dispose également d'un manuel de procédures pour gérer les activités du CPEJ. En ce qui concerne l'offre de formation, elle n'a pas évolué pour l'instant.

Enfin pour la dernière composante, en dehors de l'appui de l'AMO dans la programmation annuelle et les activités de passation de marchés, très peu de choses ont été entreprises. En ce qui a trait au pilotage du système de FTP, aucun outil ni plan d'action n'a été développé.

### Efficience

Le taux d'exécution financière du projet demeure relativement bas. Alors que 51% du budget initial de 6,5 millions a été engagé, seulement 35% a été versé (soit 1.779 million d'euros dont 0.2 millions non encore justifiés).

### Viabilité/durabilité

La relative stabilité des personnes engagées dans le projet (mis à part les changements intervenus au sein de la DG et de la direction des opérations) à l'INFP et au CPFPP, est un atout important pour la continuité des savoirs et la durabilité du projet.

Il est néanmoins préoccupant qu'aucune stratégie de sortie ne définisse clairement les modalités de maintien des infrastructures et la durabilité financière du centre après la fin du financement de l'AFD.

## Conclusions et enseignements

L'évaluation a révélé que si les documents présentent de façon correcte le problème, avec une logique d'intervention pertinente, et présentent de manière cohérente les éléments de justification du projet, certains éléments de contexte clés sont manquants tels que l'analyse institutionnelle et celle des besoins des acteurs, notamment de l'INFP et du CPFPP.

Le résultat le plus marquant du projet, est que le CPFPP peut dorénavant compter sur la participation du secteur privé en ce qui a trait à la formation des élèves et au perfectionnement des formateurs. En effet, la cellule « Relations avec les entreprises, orientation et placement » témoigne de réalisations probantes (notamment le nombre de jeunes placés en stage et ayant trouvé un emploi depuis la création de la cellule).

L'évaluation a révélé qu'un frein majeur à l'avancement du projet a été l'engagement de l'INFP et du CPFPP globalement perçu comme faible, malgré le changement de direction de l'INFP et les récents efforts consentis qui annoncent une amélioration.

En termes de durabilité, il apparaît primordial que le projet établisse des synergies avec le projet PAFMIR de manière à garantir la continuité des acquis et résultats du CPEJ et à engager le travail de réplication, notamment par le biais de l'élaboration d'un guide de mise en œuvre de l'APC dans les centres de formation professionnelle.